



Avis n° 2023/10
relatif à l'accréditation de
l'école polytechnique universitaire de Savoie
de l'université de Chambéry
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

Établissement / École

Nom :	École polytechnique universitaire de Savoie de l'université de Chambéry
Sigle :	EPU Savoie
Marque :	Polytech Savoie
Type :	Public, sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur
Académie :	Grenoble
Sites de l'école :	Chambéry, Annecy

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n°2020/10-08

Objet de la demande d'accréditation

Catégorie PE (Périodique, renouvellement d'accréditation) :

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire de Savoie de l'université de Chambéry, **spécialité Bâtiment** en partenariat avec l'ITII des Deux-Savoies, en formation initiale sous statut d'apprenti

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire de Savoie de l'université de Chambéry, **spécialité Bâtiment**, en formation continue

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire de Savoie de l'université de Chambéry, **spécialité Bâtiment**, en formation continue, en partenariat avec l'ITII des Deux-Savoies

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire de Savoie de l'université de Chambéry, **spécialité Ecologie industrielle**, en formation initiale sous statut d'étudiant

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire de Savoie de l'université de Chambéry, **spécialité Ecologie industrielle**, en formation continue.

Catégorie NF (Nouvelle formation, première demande d'accréditation) :

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire de Savoie de l'université de Chambéry, **spécialité Mécanique**, en formation initiale sous statut d'étudiant

(fusion issue des programmes de formations des spécialités « Mécanique Matériaux » et « Mécanique Productive »)

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire de Savoie de l'université de Chambéry, **spécialité Mécanique**, en partenariat avec l'ITII des Deux-Savoies, en formation initiale sous statut d'apprenti

(fusion issue des programmes de formations des spécialités « Mécanique Matériaux » et « Mécanique Productive »)

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire de Savoie de l'université de Chambéry, **spécialité Mécanique**, en formation continue

(fusion issue des programmes de formations des spécialités « Mécanique Matériaux » et « Mécanique Productique »)

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire de Savoie de l'université de Chambéry, **spécialité Mécanique**, en formation continue, en partenariat avec l'ITII des Deux-Savoies

(fusion issue des programmes de formations des spécialités « Mécanique Matériaux » et « Mécanique Productique »).

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par l'école polytechnique universitaire de Savoie de l'université de Chambéry ;
- Vu le rapport établi par Claire PEYRATOUT (membre de la CTI, rapporteure principale), Philippe STOLZ (membre de la CTI, co-rapporteur), Georg KOVAL (expert auprès de la CTI), Rabea ZIRI (experte internationale auprès de la CTI) et Joris PLACETTE (experte élève-ingénieure auprès de la CTI) présenté en assemblée plénière de la CTI le 10 octobre 2023.

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement de l'accréditation de l'école pour délivrer le(s) titre(s) suivant(s)	Voie de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire de Savoie de l'université de Chambéry, spécialité Bâtiment en partenariat avec l'ITII des deux Savoies sur le site de Chambéry	Formation initiale sous statut d'apprenti	2024	2025-2026	maximale
Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire de Savoie de l'université de Chambéry, spécialité Bâtiment sur le site de Chambéry	Formation continue	2024	2025-2026	maximale
Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire de Savoie de l'université de Chambéry, spécialité Bâtiment en partenariat avec l'ITII deux Savoies sur le site de Chambéry	Formation continue	2024	2025-2026	maximale
Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire de Savoie de l'université de Chambéry, spécialité Ecologie industrielle sur le site de Chambéry	Formation initiale sous statut d'étudiant	2024	2025-2026	maximale
Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire de Savoie de l'université de Chambéry, spécialité Ecologie industrielle sur le site de Chambéry	Formation continue	2024	2025-2026	maximale

Première accréditation de l'école pour délivrer le(s) titre(s) suivant(s)	Voie de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire de Savoie de l'université de Chambéry, spécialité Mécanique sur les sites de Chambéry et Anancy (fusion issue des programmes de formations des spécialités « Mécanique-Matériaux » et « Mécanique-Productique »)	Formation initiale sous statut d'étudiant	2024	2025-2026	restreinte
Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire de Savoie de l'université de Chambéry, spécialité Mécanique en partenariat avec l'ITII des deux Savoies sur le site d'Anancy (fusion issue des programmes de formations des spécialités « Mécanique-Matériaux » et « Mécanique-Productique »)	Formation initiale sous statut d'apprenti	2024	2025-2026	restreinte
Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire de Savoie de l'université de Chambéry, spécialité Mécanique sur les sites de Chambéry et d'Anancy (fusion issue des programmes de formations des spécialités « Mécanique-Matériaux » et « Mécanique-Productique »)	Formation continue	2024	2025-2026	restreinte
Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire de Savoie de l'université de Chambéry, spécialité Mécanique en partenariat avec l'ITII deux Savoies sur le site d'Anancy (fusion issue des programmes de formations des spécialités « Mécanique-Matériaux » et « Mécanique-Productique »)	Formation continue	2024	2025-2026	restreinte

La Commission prend acte de l'arrêt du recrutement pour les spécialités suivantes :

- « Mécanique-matériaux », en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue ;
- « Mécanique-productique », en formation initiale sous statut d'apprenti, et en formation continue, ces deux voies en partenariat avec l'ITII des Deux-Savoies.

La Commission valide le processus VAE mis en place dans l'école.

La Commission valide le dispositif du contrat de professionnalisation mis en place dans l'école.

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

Pour l'université

- Poursuivre la politique de soutien aux formations techniques et technologiques, dont les formations d'ingénieur, en préservant les ressources humaines enseignantes et techniques de l'école.

Pour l'école

- Repenser la place du management de la qualité dans l'organigramme fonctionnel, notamment en y associant un personnel enseignant de l'équipe de direction ;
- Renforcer le volet sociétal dans la formation à la responsabilité sociétale et environnementale ;
- Analyser l'évolution du taux de réponse des évaluations des enseignements par les élèves et mettre en place un plan d'action pour inverser la tendance ;
- Planifier le retour des contrôles continus pour permettre aux élèves un suivi de leur progression au cours du semestre ;
- Mettre en place des modalités de mise à niveau ou de soutien pour tous les apprenants (y compris les alternants) ;
- Prévoir de présenter l'incubateur et le dispositif Pépite à tous les apprenants ;
- Poursuivre les efforts engagés pour réduire les échecs liés au faible niveau d'anglais ;
- Homogénéiser l'information et les enseignements de la LV2 sur les deux sites ;
- Compléter la fiche RNCP sous son nouveau format sur le site de France Compétences en enregistrement de droit. Renforcer la cohérence entre la démarche compétence déployée en interne et la description développée dans la fiche en particulier en relation avec la structuration en blocs de compétences.

Pour chaque spécialité

- Dans la spécialité « écologie industrielle », rééquilibrer la répartition entre les travaux dirigés et les travaux pratiques ;
- Augmenter significativement la part de vacataires issus du monde socio-économique pour les spécialités « écologie Industrielle » et « bâtiment ».

Avis favorable pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master, au(x) diplôme(s) suivant(s) :

Intitulé du diplôme	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire de Savoie de l'université de Chambéry, spécialité Mécanique	2024	2025-2026

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 10 octobre 2023.

Avis approuvé en séance plénière, le 15 novembre 2023.



La présidente
Elisabeth Crépon